Tarif Professionnels Crédit Agricole de Lorraine
Ce document est une copie archivée par MoneyVox le 31 août 2026.
Voir tous les tarifs bancaires

LORRAINE

ADDENDUM
à partir du 22/07/2026

Professionnels et Associations

AGIR CHAQUE JOUR DANS VOTRE INTÉRÊT ET CELUI DE LA SOCIÉTÉ

Principales conditions tarifaires En vigueur au 1er Janvier 2026

Nos tarifs ne sont pas soumis à la TVA sauf mention contraire

A compter du 05/10/2026, cet addendum comprend les évolutions tarifaires portant sur la rubrique Succession à la suite de la publication de la décision n°2026-1207 QPC du Conseil Constitutionnel du 19 juin 2026 relative à l'article L. 312-1-4-1 du code monétaire et financier.

Sommaire

Dates de valeur 3

Ouverture, fonctionnement et suivi de votre compte en euros 4

Banque à distance 6

Moyens et opérations de paiement 8

Effets de commerce 14

Offres groupées de services 15

Irrégularités et incidents 16

Financements bancaires 17

Opérations à l'international 20

Épargne, titres et placements financiers 24

Assurances et prévoyance collectives 27

Succession 29

Autres services 30

Résoudre un litige 32

Les services inclus dans le Compte à Composer sont indiqués par le logo CAC ● dans cette plaquette tarifaire.

Bon à savoir !

Retrouvez dans ces rubriques « Bon à savoir ! », tout au long du livret, les infos, les notes, les remarques à retenir.

Dates de valeur [1]

Principales dates de prise en compte des opérations

Retraits d'espèces	J
Versement sur un automate de dépôt valorisé	J
Autre versement	J
Remise de chèques	J+1 ouvré
Paiement d'un chèque	J
Émission d'un virement interne ou externe	J
Réception d'un virement interne ou externe	J
Remise d'avis de prélèvement	Date d'échéance ouvrée
Paiement d'un prélèvement SEPA	Date d'échéance
Effet papier · Remis avant E-10 jours calendaires · Remis après E-10 jours calendaires	Date d'échéance 8 jours ouvrés après date de remise
Effet télétransmis · Remis avant E-10 jours calendaires · Remis après E-10 jours calendaires	Date d'échéance 8 jours ouvrés après date de remise
Effet présenté au paiement	Jour ouvré
Lettre de Change Relevée (LCR) à l'échéance	Jour ouvré
Lettre de Change Relevée (LCR) à vue ou échue	Jour ouvré
Encaissement par carte (si télécollecte effectuée le soir de l'achat)	Date du crédit en compte
Paiement par carte	Date du débit

(1) Sous réserve d'acceptation de la banque.

Ouverture, fonctionnement et suivi de votre compte en euros

Ouverture, clôture

Ouverture de compte · Compte courant	Gratuit
Services bancaires de base[1] : fournis dans le cadre du droit au compte : article L.312-1 et article D.312-5-1 du Code monétaire et financier Service d'aide à la mobilité / Transfert de compte · Au sein du groupe Crédit Agricole · Hors groupe Crédit Agricole	Gratuit
Clôture de compte	Gratuit

Relevés de compte

Périodicité	Papier*	Électronique
Mensuelle	Gratuit	Gratuit
Quinzaine[2]	7,00 € /mois	Gratuit

* Option : une enveloppe par entreprise
Option : une enveloppe par compte monétique

Relevés monétiques

Relevé hebdomadaire	Gratuit
Relevé papier d'encaissement carte	7,00 € /mois
Relevé annuel adhérents	Gratuit
Relevé annuel sur instruments financiers	Gratuit
Réédition du relevé de compte du mois en cours	Gratuit
Frais de gestion de compte inactif[3] Selon l'article L312-19 du Code Monétaire et Financier	30,00 € /an
Relevé annuel des frais bancaires[4]	Gratuit

Centralisation de trésorerie et de recette **Nous consulter**

(1) Les titulaires dont les comptes de dépôts sont ouverts sur désignation de la Banque de France dans le cadre de l'article L312-1 du Code Monétaire et Financier (CMF) bénéficient gratuitement des services tels que mentionnés à l'article D 312-5-1 du CMF comprenant l'ouverture, la tenue et la clôture du compte, un changement d'adresse par an, la délivrance à la demande de relevé d'identité bancaire, la domiciliation de virements bancaires, l'envoi mensuel d'un relevé des opérations effectuées sur le compte, la réalisation des opérations de la caisse, l'encaissement de chèques et de virements bancaires, les dépôts et les retraits d'espèces au guichet de l'organisme teneur de compte, les paiements par prélèvement SEPA, titre interbancaire de paiement SEPA ou virement bancaire SEPA, des moyens de consultation à distance du solde du compte, une carte de paiement dont chaque utilisation est autorisée par l'établissement de crédit qui l'a émise, deux formules de chèque de banque par mois ou moyens de paiement équivalents offrant les mêmes services.

(2) Envoi sous réserve d'un minimum d'une opération.

(3) Frais prélevés sur chaque compte inactif dans la limite du solde créditeur du compte.

(4) Disposition non applicable aux personnes morales (hors associations).

Gestion du compte

Frais de tenue de compte	18,00 € /mois
Offre spécifique gestion de compte SCI (pour toute ouverture de compte SCI professionnelle à compter du 01/01/2024) · Frais de tenue de compte · CAEL Accès Vision Pro+ · Commission de mouvement · E-relevé et relevé de compte · Solde journalier par mail ou SMS	Nous consulter
Offre spécifique gestion de compte Associations · Frais de tenue de compte · CAEL Accès Vision Pro+ · Commission de mouvement · Accès à la plateforme YAPLA[1] · E-relevé et relevé de compte · Solde journalier par mail ou SMS · Assurances de vos moyens de paiement sécuriCompte Pro+	3,00 € /mois

Bon à savoir !

Vous gérez une association ? Mettez à jour vos documents officiels via la plateforme YAPLA[1] et profitez ainsi d'une réduction de - 50% sur l'offre Gestion de compte ![2]

Commission de mouvement	0,10 % /mois mini 17,00 €
Commission de mouvement Offre EKO PRO	0,10 %
Mise en place d'une procuration	Gratuit
Ecrétage	Nous consulter
Relevé d'échelle simple	Gratuit
Relevé d'échelle de comptes fusionnés	Gratuit

Autres frais de fonctionnement

Commission d'actualisation d'un dossier administratif, juridique et comptable	80,00 € /an + TVA
Frais de recherche de documents[3] · Ancienneté ≤ à 1 année (simple) · Ancienneté > à 1 année (complexe)	15,00 € + TVA 30,00 € + TVA
Frais pour attestation pour arrêté comptable / commissaire aux comptes	80,00 € + TVA
Attestation juridique ou fiscale	14,00 €
Etude de dossier	mini 200,00 € maxi 1 500,00 €

(1) Yapla est une plateforme de paiement et de gestion pour les associations créée par la société Yapla France, société gérée par actions simplifiée au capital e 610 000 €, dont le siège social se situe au 50 rue de la Boétie, 75008 Paris, et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris, sous le numéro 849 330 873. Service accessible sur le site internet www.yapla.fr. Hors coûts d'accès et/ou de communication du fournisseur d'accès internet.

(2) La réduction de 50 % s'applique sous réserve de validation par le Crédit Agricole de Lorraine.

(3) Pour toute demande de document ou recherche dont le coût total est supérieur à 50 €, un devis préalable pourra être proposé sur demande.

Banque à distance

Téléphone avec Filvert service vocal (consultation des comptes)

Abonnement	Gratuit

Gestion du compte à distance par internet - Crédit Agricole En Ligne (CAEL) : abonnement mensuel[1]

CAEL VISION PRO (consultation des comptes, virements internes au périmètre professionnel)	Gratuit
CAEL VISION PRO PLUS (VISION PRO avec virements externes au périmètre professionnel, consultation des effets)	8,00 € /mois
CAEL ACTION PRO (CAEL VISION PRO PLUS avec gestion des effets et ordres boursiers)	12,00 € /mois
Invest Store initial	Gratuit
Invest Store intégral · À partir de 12 ordres /an · Moins de 12 ordres /an	 Gratuit 96,00 €

Ces services de banque à distance sur Internet sont accessibles depuis :

- Le site internet www.creditagricole.fr/ca-lorraine
- L'application Ma Banque - téléchargement et accès gratuit

Télécharger dans l'App Store

DISPONIBLE SUR Google Play

(1) Hors coûts d'accès et/ou de communication du fournisseur d'accès internet.

(2) Service disponible depuis l'application mobile Ma Banque.
Téléchargement et accès gratuits à l'application Ma Banque, (hors coûts de communication selon opérateurs). L'utilisation de l'application nécessite la détention d'un terminal de communication compatible avec accès à Internet et l'abonnement au service Crédit Agricole En Ligne, pouvant être soumis à tarification : renseignez-vous auprès de votre Caisse régionale pour connaître les tarifs en vigueur. Apple et le logo Apple sont des marques d'Apple Inc., déposées aux États-Unis et dans d'autres pays. Android, Google Play et le logo Google Play sont des marques de Google Inc

Certificat électronique

Ma signature EDI [1]	3,00 € /mois
Swift 3SKey (service de signature électronique) “Swift secure Signature Key”, par token USB NG Pro	8,50 € /mois mini 2 clés /souscription
Certificat Santeffi, télétransmission pour professionnels de santé	Nous consulter

Services d’échanges de données informatisées

1 - EdiWeb[2]

Droit d’accès mise à disposition du relevé journalier d’opération, transmission et validation de fichiers d’ordres	Forfait mensuel à partir de 13,00 € /mois

- Sens Banque-Client
- Sens Banque-Client et sens Client-Banque

2 - EBICS T et TS

Forfait mensuel EBICS (transmission et validation de fichiers d’ordres, relevés d’opérations)	
· EBICS T - Forfait mensuel - Coût à la ligne	à partir de 56,00 € /mois
· EBICS TS - Forfait mensuel -Coût à la ligne	à partir de 56,00 € /mois

3 - SwiftNet	Sur devis mini 125,00 €

(1) Téléchargement et accès gratuits de l’application Ma Signature EDI, hors coûts de communication selon opérateurs. L’utilisation de l’application nécessite l’ouverture d’un compte professionnel dans une Caisse régionale, un abonnement EDI WEB et la détention d’un certificat « Prémium » obtenu dans le cadre de la souscription au contrat certificat signature premium.

(2) Coût de la transmission hors coût de traitement de l’opération.

Moyens et opérations de paiement

Espèces

Retrait d'espèces au guichet avec ou sans commande de fonds	5,00 € avec franchise de 4 commandes /mois
Versement d'espèces en agence (y compris sur automate)	5,00 € avec franchise de 10 dépôts /mois
· versement de pièces inférieur à 5,00 €	2,00 €
· écart de comptage	5,00 €
Coffres connectés	Nous consulter

Chèques

Retrait de chéquier en agence	Gratuit
Frais d'envoi de chéquier à domicile :	
· pli simple	Gratuit
· en recommandé simple (frais de poste inclus)	6,50 €
Carnet de remises	Gratuit
Remise de chèques	Gratuit
Frais d'émission de chèque de banque(1)	16,00 €
Confection de lettres-chèques (en fonction du nombre de chèques)	Nous consulter
Frais de traitement spécifique	
· chèque non standard (traitement spécifique hors norme interbancaire)	Nous consulter
Frais de recherche et copie de chèque	6,00 €

Monétique

1 - Les cartes bancaires

Carte monnaie de dépôt d'espèces	Gratuit
Carte « Mastercard Professionnel » à autorisation systématique et à débit immédiat	46,00 € /an
Carte « Businesscard Mastercard » (débit immédiat ou différé)	60,00 € /an
Carte « Businesscard Executive Mastercard » (débit immédiat ou différé)	145,00 € /an
Frais de mise à disposition de la carte	
· En agence	Gratuit
· À domicile par pli simple	Gratuit
· À domicile par pli recommandé AR	Frais postaux
Modification du plafond de la carte	Gratuit
Réédition du code confidentiel	10,00 €
Commande de carte en urgence	29,00 €
Refabrication de carte perdue ou volée	19,00 €

Bon à savoir !

La 2e carte sur un même compte bénéficie d'une réduction de 50 %. La réduction s'applique à la cotisation la moins chère des deux et est directement déduite du montant de la cotisation annuelle.
Le logo vous indique les cartes disposant de la fonctionnalité sans contact. Il est possible de désactiver cette fonctionnalité sur l'application Ma Banque ou auprès de votre conseiller.

(1) Gratuité limitée à 2 émissions par mois dans le cadre du droit au compte.

2 - Opposition de la carte

Frais de mise en opposition de la carte · par la banque · par le titulaire · par l'entreprise	Gratuit

3 - Retrait d'espèces par carte aux Distributeurs Automatique de Billets

Retraits[1] dans les pays de l'Espace Economique Européen[2], en zone euro[3]

Caisse régionale	Gratuit
Crédit Agricole	Gratuit
Autres banques zone euro : · « Businesscard Executive Mastercard » · « Businesscard Mastercard » · autres cartes	 Gratuit 1,10 € /retrait dès le 3e retrait du mois

Retraits[4] dans les pays de l'Espace Economique Européen[2], hors zone euro

Autres banques de l'Espace Économique Européen Hors zone euro	2,90 % + 3,50 €
Autres banques Hors Espace Économique Européen	maxi 18,00 €

4 - Paiements[5] par carte en euros

Zone euro[3]	Gratuit
Zone Espace Économique Européen hors zone euro · « Businesscard Executive Mastercard » · « Businesscard Mastercard » · autres cartes	 Gratuit
Hors zone Espace Économique Européen · « Businesscard Executive Mastercard » · « Businesscard Mastercard » · autres cartes	 2,90 % + 1,00 € maxi 15,00 €

(1) Retraits en euros ou équivalent en devises suédoises dans l'Espace Économique Européen

(2) L'Espace Économique Européen couvre les 27 pays de l'Union Européenne (Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République Tchèque, Roumanie, Slovaquie, Slovénie, Suède) ainsi que 3 des 4 pays de l'Association Européenne de Libre Échange (Islande, Liechtenstein, Norvège), Martinique, Guadeloupe, Guyane française, Réunion Mayotte, Saint-Pierre-et-Miquelon, Saint-Barthélemy, Saint-Martin partie française, Açores, Gibraltar, Îles Canaries, Madère.

(3) La zone EURO couvre 21 pays de l'Union Européenne (Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre (partie grecque), Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Portugal, Slovaquie, Slovénie et Croatie) ainsi que Monaco, Martinique, Guadeloupe, Guyane française, Réunion, Mayotte, Saint-Martin partie française, Açores, Îles Canaries, Madère, Andorre et Vatican.

(4) Et dans l'Espace Économique Européen avec une autre devise que euros et devises suédoises.

(5) Paiements par carte, en euros ou équivalent en devises suédoises, dans l'Espace Économique Européen

5 - Acceptation des paiements par carte en euro

Matériel d'encaissement (TPE) en location ou achat

Type	Tarif	Informations complémentaires
	FIXE	
ADSL	Nous consulter	Box internet à moins de 3 mètres
	PORTABLE	
ADSL	Nous consulter	Portée maximale de 10 mètres
GPRS	Nous consulter	Carte SIM 3G international, multi-réseaux appareil nomade.
Option double connexion ADSL/GPRS	7,00 € /mois + TVA	Double connexion en cas de besoin

Installation TPE	
· Livraison par transporteur	Gratuit
· Installation sur site par un technicien	63,00 € + TVA
Mise en service TPE propriétaire	50,00 €

ENCAISSEMENT EN MOBILITE Up2Pay Mobile [1]		Frais de mise en service ou achat	Abonnement	Commission monétique
Formule ACCESS[2]	Sans lecteur[3]	10,00 €	-	1,75 %
	Avec lecteur	29,00 €		
Formule ABONNEMENT	Sans lecteur[3]	10,00 €	15,50 € /mois	Nous consulter
	Avec lecteur	29,00 €		
RESTAURATEURS				
Up2Pay Restaurant[4]		Par abonnement : à partir de 35,00 €+ TVA /mois A l'usage : Frais de transaction[5] 1,2%	Sans engagement et sans achat de matériel Connexion 4G	
PROFESSIONS DE SANTE				
ADSL fixe ou portable /GPRS		Nous consulter	Offre personnalisée	

(1) Up2Pay Mobile fonctionne à partir d'une application téléchargée sur votre smartphone ou votre tablette, connectée en Bluetooth à un lecteur de cartes bancaires. Up2Pay Mobile est une offre monétique soumise à conditions générales et tarifaires, nécessitant la signature préalable d'une convention de compte et d'un contrat d'acceptation en paiement de proximité avec votre Caisse régionale ainsi qu'un contrat de fourniture et prestations UP2Pay Mobile avec AVEM.

(2) Garantie du matériel 12 mois. Sans engagement.

(3) Fonctionne via votre téléphone (Androïd uniquement).

(4) Up2pay Restaurant est une offre monétique soumise à conditions générales et tarifaires, qui nécessite la signature préalable d'une convention de compte, d'un contrat d'acceptation en paiement de proximité et d'un contrat d'acceptation en paiement à distance sécurisé - version Up2pay Par lien avec votre Caisse régionale, d'un contrat de location et de maintenance d'équipement électronique avec votre Caisse régionale ou AVEM, société du Groupe AVEM, société par actions simplifiée au capital de 7.680.270,00 euros, dont le siège social est situé 14 rue Louis Blériot à BRUZ (35172), immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Rennes sous le numéro 330.447.236. Offre réservée aux professionnels restaurateurs immatriculés en France et aux associations disposant d'un numéro SIREN. Sous réserve d'étude et acception définitive. Plus d'informations sur www.credit-agricole.fr ou auprès de votre conseiller.

(5) Sous réserve d'un montant minimum de commission monétique mensuel de 30€ par TPE

Maintenance

Standard	Inclus dans la location
Confort[1] - Assistance téléphonique et intervention technicien si nécéssaire à J+1, si appel J avant 16h	2,00 € + TVA /mois /matériel

Commissions monétiques

Commissions monétiques	Nous consulter
Option «petit commerçant» chiffres d'affaires cartes bancaire <12 000 €/an[2]	4,00 € TTC /mois
Up2Pay formule abonnement	Nous consulter
Up2Pay paiement à l'usage	1,75% par opération
Offres Professions libérales	Nous consulter
Union Pay International	Nous consulter
Alipay / WeChat	Nous consulter
3XCB (paiement en 2, 3, 4 fois)	Nous consulter

Services ou options complémentaires

Location de lecteur de chèques	20,00 € /mois + TVA
Paiement avec Pré-autorisation	7,00 € /mois + TVA
Multi-domiciliations : classique	7,00 € /mois + TVA
autre banque	12,00 € /mois + TVA
Cartes privatives	7,00 € /mois + TVA
Frais de dépannage exceptionnel	120,00 € + TVA /opération
Matériel de renfort ponctuel	120,00 € + TVA /opération

Up2Pay par lien

Access	1€ / lien + TVA / sans abonnement
Standard	0,40€ /lien + TVA et 10 € + TVA / mois d'abonnement
Frais mise en service	50 € + TVA

Bon à savoir !

Des experts se tiennent à votre disposition pour vous accompagner de manière personnalisée dans votre équipement monétique :

(1) Hors Up2Pay Restaurant
(2) Hors Up2Pay Mobile et Up2Pay Restaurant

Prélèvements SEPA[1] (SDD)[2] émis

Demande d'un Identifiant Créancier SEPA[3] (ICS) auprès de la Banque de France	75,00 € /demande
Domiciliation des prélèvements SEPA[3]	Gratuit
Prélèvements[3] SEPA[2] télétransmis à l'encaissement[4] · Par fichier transmis · Traitement à l'unité	
Par prélèvement SDD Core[4]	0,45 € /opération
Par prélèvement SDD B to B	0,50 € /opération
Dans le cadre des services WebEdi/EdiWeb Pack Confort ou Confort + (Tarifs mensuels)	
· Volume SDD mensuel : 0-30	7,00 €
· Volume SDD mensuel : 30-100	12,00 €
· Volume SDD mensuel : 100-500	32,00 €
· Volume SDD mensuel : 500-1000	Facturation SDD
Impayé suite émission prélèvements	17,00 € /opération à la charge du créancier
Révocation	Gratuit

Prélèvements SEPA (SDD) reçus[1]

Autorisation de paiement par prélèvement SEPA SDD CORE	
· Mise en place	10,00 € /opération
· Mise à jour	9,00 € /opération
· Suppression	Gratuit
Opposition sur SDD	17,00 € /opération

(1) La zone SEPA couvre les 27 pays de l'Union Européenne (Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République Tchèque, Roumanie, Slovaquie, Slovénie et Suède) ainsi que les 4 pays de l'Association Européenne de Libre Échange (Islande, Liechtenstein, Norvège, Suisse) et Monaco, Martinique, Guadeloupe, Guyane française, Réunion Mayotte, Royaume-Uni, Saint-Pierre-et-Miquelon, Saint-Barthélemy, Saint-Martin partie française, Açores, Gibraltar, Îles Canaries, Madère, Saint-Marin.

(2) Le SDD (SEPA Direct Débit ou prélèvement européen) permet d'effectuer des prélèvements en euros entre comptes situés dans l'espace SEPA, y compris en France, sans limite de montant. Il doit comporter impérativement les coordonnées IBAN et le BIC dans certains cas.

(3) La souscription au « Pack Prélèvement » nécessite la souscription au préalable au service Web Edi.

(4) Échéance moins 1 jour ouvré.

Virements SEPA (SCT) émis [1]

Bon à savoir !

Info virement SEPA

Un virement SEPA[1] doit respecter les modalités suivantes :

- Etre réalisé dans la zone SEPA
- Etre libellé en euros
- Etre non urgent
- Les BIC/IBAN du bénéficiaire doivent être correctement renseignés
- Les frais sont partagés (SHA)

Opérations libellées en euro à destination de la zone SEPA [1]

Virement instantané		Gratuit
Emission d'un virement SEPA occassionel	Internet	Agence
Frais par virement occassionel		
· vers un compte du Crédit Agricole	Gratuit	Gratuit
· vers un compte d'une autre banque[2]	Gratuit	13,50 €
Emission d'un virement SEPA permanent	Internet	Agence
Frais de mise en place d'un virement permanent		
· vers un compte du Crédit Agricole	Gratuit	Gratuit
· vers un compte d'une autre banque[2]	Gratuit	13,50 €
Frais par virement permanent	Gratuit	Gratuit
Reception d'un virement occasionnel	Gratuit	Gratuit

Frais sur virement télétransmis [3]	0,27 €
IP fichier (par ligne)	0,27 €
Demande de rappel de virement SEPA à l'initiative du donneur d'ordre	
en émission (frais annulation virement)	15,00 € /opération
en réception (donneur d'ordre client d'une banque française)	50,00 € /opération maxi
en réception (donneur d'ordre client d'une banque hors France)	80,00 € /opération maxi
Virement SEPA Spécifique Orienté Trésorerie (VSOT)	
· Papier	17,50 € /opération
· Télétransmis EBICS / EdiWeb[4]	5,00 € /opération
Facture Acceptée à Échéance (FAE)	
· Commission unitaire	0,26 €
· Frais d'envoi	1,00 €

(1) La zone SEPA couvre les 27 pays de l'Union Européenne (Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie,Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République Tchèque,Roumanie, Slovaquie, Slovénie et Suède) ainsi que les 4 pays de l'Association Européenne de Libre Échange (Islande, Liechtenstein, Norvège, Suisse) et Monaco, Martinique, Guadeloupe, Guyane française, Réunion Mayotte, Royaume-Uni, Saint-Pierre-et-Miquelon, Saint-Barthélemy, Saint-Martin partie française, Açores, Gibraltar, Îles Canaries, Madère, Saint-Marin.

(2) Frais prélevés à chaque virement.

(3) Si Transmission Internet EdiWeb SwiftNet, EBICS T ou EBICS TS.

(4) Pour les clients titulaires de Crédit Agricole En Ligne – CAEL.

Autres Services

SecurIBAN	
· Mise en place du service	30,00 €
· Par identification	1,00 €

Effets de commerce

Effets à l'encaissement

LCR/BOR Support papier :	
· Traitement par remise d'effet	9,50 €
· Présentation à l'acceptation, par effet	
LCR/BOR Télétransmission	
· Traitement par remise d'effet	0,55 €
· Présentation à l'acceptation, par effet	
Prorogation, réclamation, avis de sort	17,00 €
Changement de domiciliation	17,00 €
Commission d'incident : par effet	14,00 €
Remise à l'escompte	Gratuit

Offres groupées de services [1]

Les produits et services composant les offres groupées de services peuvent être achetés séparément.

Compte à Composer Pro[1] : votre gestion au quotidien
Les services inclus dans le Compte à Composer sont indiqués ci-dessous

SOCLE

Frais de tenue de compte actif
Consultation et gestion de vos comptes en ligne
Consultation et gestion de vos comptes sur SmartPhone (Ma Banque)
E-relevé et relevé de compte (à la quinzaine)
Solde journalier par mail ou sms
Information de mise à disposition de vos moyens de paiement par mail ou SMS
Chèques crédités en jour de remise
Effets crédités à la date de l'échéance
Commission de mouvement
Assurance de vos moyens de paiement sécuriCOMPTE PRO Plus

Flux confiés	SOCLE sans carte bancaire
≤ 200k €	22,00 € /mois
> 200k € à 500k €	33,00 € /mois
> 500k € à 1,5M €	46,00 € /mois
> 1,5M €	63,00 € /mois

MODULE Placement programmé

Placement de l'excédent de trésorerie sur des supports d'épargne	2,00 € /mois

Autres offres groupées de services

Compte Service Pro essentiel	29,00 € /mois
Compte Service Pro essentiel +	34,00 € /mois
Compte Service Pro - sans option monétique	29,00 € /mois
Compte Service Pro - avec option monétique	31,00 € /mois
EKO PRO	8,00 € /mois

EKO est une offre groupée de services à destination des Entrepreneurs individuels, et micro-entrepreneurs, qui comprend :
- Les frais de tenue de compte
- Une carte Mastercard EKO PRO à autorisation systématique
- Commission de mouvement de compte à hauter de 10 000 €/trimestre, 0,10% au-delà de 10 000 € de flux confiés / trimestre.
- Accès Internet Crédit Agricole En Ligne (CAEL) VISION PRO PLUS (détail p.6)

(1) Les produits composant les Compte Service Pro essentiel et essentiel + ou Compte À Composer Professionnel peuvent être vendus séparément. Les Compte Service Pro Compte Service essentiel et essentiel + ne sont plus commercialisés. Soumis à la TVA en vigueur. Les flux confiés et la cotisation font l'objet d'une réévaluation à la date anniversaire du contrat.

Irrégularités et incidents

Incidents de fonctionnement sur compte

Commission d'intervention[1] · Par opération · Maximum par jour	 9,70 € 5 opérations
Frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé	Gratuit
Frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision non rejeté (maximum 1 par jour et par titulaire)	15,00 €
Frais d'enregistrement d'Interdiction Bancaire (IB) initié par une autre banque	30,00 €
Forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision (comprenant les frais pour lettre d'information préalable, la gestion du dossier d'interdiction bancaire, le blocage de provision, l'édition d'un certificat de non paiement et la déclaration de mainlevée auprès de la Banque de France), par chèque impayé[2] · D'un montant < 50 € · D'un montant ≥ 50 €	 30,00 €[3] 50,00 €[3]
Frais pour paiement d'un chèque émis par le client en contravention avec son Interdiction Bancaire (IB)	35,00 €
Frais d'opposition sur chèque par l'émetteur	17,00 €
Frais d'opposition sur prélèvement par le débiteur	17,00 €
Frais de rejet de prélèvement faute de provision (commission d'intervention incluse), par prélèvement[4]	maxi 20,00 €
Frais de rejet de prélèvement pour motif autre que faute de provision	Gratuit
Frais de rejet de virement faute de provision	maxi 20,00 €
Frais de rejet d'effet au paiement	17,00 €
Frais par saisie attribution ou conservatoire	100,00 €
Frais par saisie administrative à tiers détenteur	10 % du montant dû au Trésor Public maxi 100,00 €

(1) Somme perçue par l'établissement pour l'intervention en raison d'une opération entraînant une irrégularité de fonctionnement du compte nécessitant un traitement particulier : présentation d'un ordre de paiement irrégulier, coordonnées bancaires inexactes, absence ou insuffisance de provision...

(2) Gratuité en cas de nouveau rejet du même chèque dans le délai de 30 jours suite à la première présentation.

(3) Commission d'intervention incluse

(4) En cas de nouveau rejet du même ordre de paiement, et sur justification par tous moyens, la commission d'intervention et les frais de rejet liés à cette nouvelle présentation sont remboursés intégralement sur demande écrite du client.

Financements bancaires[1]

Facilité de caisse

Frais de dossier	mini 200,00 €
Intérêts débiteurs (prélèvement mensuel)	Nous consulter
Commission de plus fort découvert	0,08 % /mois
Commission d'engagement (ou de confirmation)	0,5 %

Ouverture de crédit en compte courant

Offre Essentiel (jusqu'à 1 500 €)	3,00 € /mois
Offre Business (jusqu'à 5 000 €)	8,00 € /mois
Offre Premium (jusqu'à 20 000 €)	20,00 € /mois

Ouverture de crédit - par ligne de crédit

Frais de dossier pour mise en place	150,00 €
Frais de dossier pour renouvellement	65,00 €
Commission de plus fort découvert	0,08 % /mois
Commission d'engagement (ou de confirmation)	0.5 %
Intérêts débiteurs (prélèvement mensuel)	Nous consulter
Commission d'immobilisation	10 % sur intérêts débiteurs

Escompte - par ligne de trésorerie

Frais de dossier pour mise en place	Nous consulter
Frais de dossier pour réexamen	65,00 €
Intérêts d'escompte · Minimum par effet	12,00 € /bordereau
Commission d'endossement	Nous consulter

Cession de créance loi Dailly

Frais de dossier pour mise en place	Nous consulter
Frais de dossier pour réexamen	65,00 €
Commission par facture cédée	7,00 €
Commission par notification	Nous consulter
Frais par bordereau	21,00 €

Affacturage

Affacturage classique PREFERENCE [2] (tarification au forfait)	Nous consulter

(1) Le TRCAM (taux de référence du Crédit Agricole) est révisé chaque trimestre selon la formule suivante : TRCAM = 70 % TMCT + 3.79 % où le TMCT = 50 % Euribor mois + 10 % taux des appels d'offre de la BCE + 10 % taux de prêt marginal au jour le jour de la BCE + 30 % taux des BTAN ans (Bons du Trésor à intérêts annuels).

(2) Crédit Agricole Leasing & Factoring , Société anonyme au capital de 195.257.220 euros, dont le siège social est sis 12, place des Etats-Unis – CS 30002, 92548 Montrouge Cedex, inscrite sous le numéro unique d'identification 692 029 457 RCS Nanterre. Société agréer par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution, inscrite sous le numéro d'immatriculation d'intermédiaire en assurance ORIAS 07 030 220

Crédit court terme

Frais de dossier crédit court terme - demande en agence	1 % mini 150,00 €
Frais de dossier Prêt Express Agri Pro - demande en ligne / Internet	mini 100,00 €

Crédit moyen terme d'investissement

Frais de dossier Prêt Express Agri Pro demande en ligne / Internet	mini 150,00 €
Frais de dossier Crédit moyen terme	1,00 % mini 200,00 €

Crédit Bail

Frais de dossier	Nous consulter
Taux	Nous consulter

Cautionnements bancaires

Engagement par signature : garantie à première demande, garantie de bonne exécution, caution de remboursement d'avance, caution de restitution d'acompte, caution douanes, caution fiscale, caution fournisseurs…

Commission d'engagement	0,50 % à 2,50 %
· Mise en place	0,10 % à 0,25 %
· Frais de dossier	
· Simple	mini 75,00 € /opération
· Complexe	mini 210,00 € /opération

Garantie des crédits

Hypothèque	
· Mainlevée partielle	210,00 €
· Mainlevée totale	210,00 €
Nantissement (parts, actions non cotées, fonds de commerce…)	
· Mise en place	210,00 €
· Mainlevée totale ou partielle	210,00 €
Gage	150,00 €
Prise de garantie pour compte commun	500,00 € /co-emprunteur
Autres garanties	Nous consulter

Autres frais

Modification de la date d'échéance d'un prêt	55,00 €
Modification de la durée d'un prêt	210,00 €
Modification de la périodicité d'un prêt	55,00 €
Modification de l'objet d'un prêt	210,00 €
Modification du compte à débiter / prêt ou ADI	25,00 €
Modification du titulaire du prêt	210,00 €
Modifications de(s) assuré(s)	maxi 350,00 €
Moins de 5 prêts	120,00 € /opération
Plus de 5 prêts	30,00 € /prêt
Forfait de réédition du tableau d'amortissement	Gratuit
Édition de décompte de crédit	45,00 €
Frais d'information annuelle des cautions (prélevés à l'emprunteur)	Gratuit
Etude de dossier	mini 200,00 € maxi 1 500,00 €

Opérations à l'international

Les opérations mentionnées dans ce document ne représentent qu'une partie des produits et services proposés par la Caisse régionale. Nos Conseillers régionaux du service « Affaires Internationales » sont à votre disposition pour vous renseigner sur les offres de services que nous pouvons vous proposer.

Financement

Avances en devises à l'import ou à l'export	
· Frais de dossier	40,00 €
· Taux d'intérêt	fonction de la devise

Change

Commission de change applicable à toute opération d'achat ou de vente de devises	0,050 %
· Avec un minimum de	16,00 €
Opération de couverture du risque de change (hors commission de change) Frais de dossier	51,00 €
Opération ponctuelle de change de gré à gré	11,00 €

Compte en devise

Frais de tenue de compte (une seule devise)	36,00 € /trimestre
Commission de mouvement	0,10 % /mois mini 17,00 €

Export

Moyens de paiements - encaissement/export

Virements en provenance de l'étranger	14,00 € /virement
Remise de chèques payables sur l'étranger	
SBF « Sauf bonne fin » : % par chèque	0,15 % mini 40,00 €
CAE « crédit après encaissement » % par chèque	0,15 % mini 40,00 €
Frais d'impayé	55,00 € + frais éventuels de la banque étrangère
Frais d'intervention sur chèque muté, mal signé, mal endossé	12,00 €
Frais de traitement spécifique (avis de sort, réclamation...)	40,00 €
Encaissement d'effet CAE « Crédit Après Encaissement »	0,15% mini 40,00 €

Remise documentaire export Commission d'encaissement · Mini · Maxi	 0,20 % 65,00 € 250,00 €

Crédits documentaires export

Commission de notification	0,10 % mini 110,00 €
Commission de confirmation / acceptation ou paiement différé(1)	Nous consulter
Commission de levée de document	0,15 % mini 130,00 €
Modification (hors montant et durée)	110,00 €
Modification (montant et/ou durée)(2)	Nous consulter
Commission de négociation de crédit	Nous consulter
Commission de transfert de crédit	0,15 % mini 195,00 €

Garanties bancaires reçues

Commission : · Notification · D'utilisation/mise en jeu	 130,00 € 60,00 €

Aux conditions ci-dessus peuvent être ajoutés les frais de port (frais réels) et de transmission (frais de Swift) ainsi que les éventuels frais demandés par les banques étrangères

Import

Moyens de paiements - paiement/import

Les moyens de paiement SEPA utilisables pour les opérations internationales sont explicités pages 12, 13 et 14.

Opération libellée en devises ou en euro hors SEPA
Informations : Imputation des frais de virement internationaux
Frais BEN : le bénéficiaire supporte l'ensemble des frais
Frais SHA : chaque partie supporte les frais de sa banque
Frais OUR : l'émetteur du virement supporte l'ensemble des frais

En agence	
Virement à destination de l'étranger	0,10 % mini 16,00 €
Virement télétransmis - EDI	
Virement à destination de l'étranger	0,08 % mini 13,00 €

(1) Variable selon le pays de la banque émettrice

(2) Perception d'un complément de la commission de notification ou de confirmation

Chèque	
Règlement chèque remis par le client en faveur d'un bénéficiaire étranger	0,15 % mini 40,00 €
Émission d'un chèque de banque en faveur d'un bénéficiaire étranger	0,15 % mini 40,00 €
Effet - règlement par débit du compte	0,15 % mini 40,00 € /effet

Remise documentaire import	
Commission d'encaissement	0,20 % mini 65,00 € max 250,00 €

Crédits documentaires import	
Commission d'ouverture (par trimestre indivisible)	0,25 % mini 110,00 €
Commission d'utilisation par opération	0,125 % mini 110,00 €
Commission de modification (hors montant et durée)	110,00 € /opération
Commission de modification (portant sur le montant et/ou la durée)	0,25 % mini 110,00 €
Commission de paiement différé (par mois indivisible)	0,0833 % mini 110,00 €
Commission de garantie pour absence de document par mois	0,0833 % mini 110,00 €

CA E-Banking : Accès au portail Crédit Agricole pour les opérations Trade Finance	Gratuit

Aux conditions ci-dessus peuvent être ajoutés les frais de port et de transmission (frais de Swift) ainsi que les éventuels frais demandés par les banques étrangères

Garanties bancaires émises

Frais de mise en place Acte simple - Papier - Swift Acte complexe	 mini 250,00 € mini 120,00 € 270,00 €
Commission d'engagement /mois indivisible	0,20 % mini 20,00 €
Avenant (hors montant et durée)	70,00 € /opération
Avenant (montant et/ou durée)	Perception d'un complément de la commission d'engagement
Commission d'utilisation / Mise en jeu	70,00 €
Commission d'intervention liée à la mainlevée	70,00 €

Opérations effectuées du fait de la réglementation internationale

Analyse, recherche, investigations sur opérations liées à la réglementation concernant les sanctions internationales (selon la complexité des traitements effectués) à partir de :	
≤ 3 mois	35,00 €
> 3 mois	90,00 €

Divers

Opérations internationales diverses, Commissions spécifiques sur virement	
Frais d'intervention sur virement	20,00 €
Délivrance d'un justificatif de paiement (débit/crédit)	5,00 €
Frais de dossier sur opération de négoce international	210,00 €

Épargne, titres et placements financiers

Épargne disponible

Livret Excédent Trésorerie	Nous consulter
Compte Excédent de Trésorerie	Nous consulter
Dépot à terme Jaune	Nous consulter
Dépot à terme Bleu	Nous consulter

Les placements financiers / opérations de Bourse : frais de courtage[1]

Services de banque à distance par internet

Valeurs françaises / Obligations	INVEST STORE			
	INITIAL	**INTÉGRAL**		
Montant de l'ordre	-	< 500€	de 500€ à 1 000 €	> 1 000 €
Compte-titres / PERi Titres Gestion Libre	0,50 % MINI. 5 €	**0,99 €**		0,12 %

Valeurs étrangères		INVEST STORE	
		INITIAL	INTÉGRAL
Compte-titres / PERi Titres Gestion Libre	% montant de l'ordre	1,00 %	0,60 %
	Mini. par Opération	35 €	25 €

Droits d'attribution et de souscription, bons de souscription		INVEST STORE		
		INITIAL		**INTÉGRAL**
Montant de l'ordre		≤ 6 k€	> 6 k€	-
Compte-titres / PERi Titres Gestion Libre	% montant de l'ordre	0,70 %	0,50 %	0,30 %
	Mini. par Opération	4,50 €		4,50 €

INVEST STORE **INTÉGRAL**	
Commission de service si moins de 12 ordres passés par an	96 €

(1) Ordres de bourse sur valeurs cotées en France (comprenant les frais de courtage de la Société de bourse, la TVA et la commission de placement ne comprenant pas les frais de marchés)

Services de back office

Opérations sur WARRANTS (uniquement via Invest Store Intégral)	10,00 €

Les placements financiers / opérations de Bourse : opérations diverses sur titres

Compte-titre Opération sur OPC d'autres établissements financiers	36,00 € / Opération

Les placements financiers / opérations de Bourse : droits de garde

Frais de tenue de compte titre (ou montant minimum prélevé)	43,00 € + TVA
Droit fixe par ligne de titres[1]	4,17 € + TVA
Commission proportionnelle à la valorisation du portefeuille (exonération OPC Crédit Agricole)[1]	
Encours inférieur à 250 000 €	0,33 % + TVA
Encours supérieurs ou égaux à 250 000 €	0,11 % + TVA

Les droits de garde sont prélevés sur le compte du client en début d'année civile et calculés sur la valeur des titres comptabilisés au 31 décembre de l'année précédente.

(1) Exonération pour les OPC Crédit Agricole : AMUNDI(40)(hors filiales), Banque de Financement et de Trésorerie (BFT), CPR, actions et obligations CA SA.

Épargne salariale : PESR CONVERGENCE[1]

Tarif HT applicables à la date de signature du contrat, hors frais d'affranchissement.
Ils sont révisables annuellement au 1er janvier en fonction de l'évolution de l'indice INSEE des services constatés sur la période de 12 mois de l'année civile précédente, arrêtée au 1er octobre.

Plan d'Epargne Interentreprises (PEI) et Plan d'Épargne Retraite Collectif Interentreprises (PER COL-I)	
Création, gestion du référentiel entreprise et des dispositifs (forfait annuel)	Nous consulter
Frais d'entrée PEI + PER COL-I	Nous consulter

Autres services

IFU · délivrance · duplicata	Gratuit
Bilan patrimonial	Gratuit
Relevé de titres	Gratuit

Plan d'épargne retraite

PER plan épargne retraite éligible Loi Madelin	Nous consulter
PrediAgri [2] : contrat d'assurance vie à cotisation périodique (n'est plus commercialisé)	Nous consulter
Accordance [2] : préparation de la retraite ou de la transmission (n'est plus commercialisé)	Nous consulter

(1) L'offre PESR CONVERGENCE est composée de deux « Plans » (PEI et PER COL-I). Amundi Asset Management – Société par Actions Simplifiée - SAS au capital de 1 086 262 605 euros - SIREN 437 574 452 RCS Paris - Société de Gestion de Portefeuille agréée par l'AMF sous le n° GP 04000036 - Siège social : 90 boulevard Pasteur 75015 Paris - France.

(2) PREDICA S.A. au capital de 1 029 934 935 € entièrement libéré. 334 028 123 RCS PARIS, Siège social : 16-18 boulevard de Vaugirard – 75015 PARIS. Entreprise régie par le Code des assurances. Autorité chargée du contrôle de l'assureur : Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution - 4 place de Budapest - CS 92459 - 75436 PARIS CEDEX 09.

Assurances et prévoyance collectives

Assurance des personnes, pour vous et vos proches

Mon Assurance Décès [1] Valeur Prévoyance Multipartenaires [1]	Nous consulter
Protection revenus PRO Essentiel [1] Protection revenus PRO Optimum [1] Protection revenus AGRI [1]	Nous consulter
Assurance des Accidents de la Vie professionnelle [2] · Initiale · Intégrale	Nous consulter
Floripro (n'est plus commercialisé)	Nous consulter
FloriAgri [1] : contrat d'assurance vie multisupports	Nous consulter
Protection du Dirigeant	Nous consulter
Responsabilité des Mandataires Sociaux	Nous consulter
Assurance Multirisque Association	Nous consulter

Assurance de votre activité professionnelle

Assurance multirisque professionnelle [2]	Nous consulter
Assurance multirisque agricole [2]	Nous consulter
Assurance et protection sociale de vous-même et de vos salariés Complémentaire Santé [2] Assurances santé collectives [1]	Nous consulter

(1) PREDICA S.A. au capital de 1 029 934 935 € entièrement libéré. 334 028 123 RCS PARIS, Siège social : 16-18 boulevard de Vaugirard – 75015 PARIS. Entreprise régie par le Code des assurances. Autorité chargée du contrôle de l'assureur : Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution - 4 place de Budapest - CS 92459 - 75436 PARIS CEDEX 09.

(2) Les contrats d'assurance dommages sont assurés par PACIFICA, filiale d'assurances dommages de Crédit Agricole Assurances. PACIFICA, S.A. au capital entièrement libéré de 442 524 390 euros, entreprise régie par le Code des Assurances. Siège social : 8-10 Boulevard de Vaugirard - 75724 Paris Cedex 15. 352 358 865 RCS Paris. Conditions et événements garantis indiqués au contrat.

Assurance de vos biens professionnels

Assurance multirisques climatiques, aléas climatiques, mortalité des animaux[1]	Nous consulter
Assurance Cyber Protection[1]	Nous consulter
Assurance véhicule professionnel[1]	Nous consulter
Assurance des Automoteurs agricoles et de manutention[1]	Nous consulter
SecuriHELP Pro[2] (garantie des préjudices subis en cas d'arrêt total d'activité - voir conditions générales)	1,00 €
SecuriHELP Agri[2] (garantie des préjudices subis en cas d'arrêt total d'activité - voir conditions générales)	1,00 €

Autres services

PACK Pro Nexecur (télésurveillance)[3]	A partir de 42,00 € /mois
SecuriCOMPTE Pro/Agri[2] Plus (garantie des préjudices subis en cas de perte et vol des moyens de paiement rattachés au compte professionnel avec les clés des locaux et véhicules professionnels, et les documents officiels)	Nous consulter

Frais de location de coffre-fort - Tarifs par an

Volume[4] / Assurance		50 k€	150 k€	300 k€
Très petit volume	< 9 dm^3	83,33 €	154,17 €	279,17 €
Petit volume	9 à 18 dm^3	91,67 €	162,50 €	287,50 €
Moyen volume	18,15 à 32,99 dm^3	125,00 €	166,67 €	291,67 €
Grand volume	33 à 54,99 dm^3	129,17 €	170,83€	295,83 €
Très grand volume	55 dm^3	133,33 €	175,00 €	300,00 €
Ouverture du coffre		Frais réels huissier + serrurier		

(1) Les contrats d'assurance dommages sont assurés par PACIFICA, filiale d'assurances dommages de Crédit Agricole Assurances. PACIFICA, S.A. au capital entièrement libéré de 442 524 390 euros, entreprise régie par le Code des Assurances. Siège social : 8-10 Boulevard de Vaugirard - 75724 Paris Cedex 15. 352 358 865 RCS Paris. Conditions et événements garantis indiqués au contrat.

(2) Caisse d'Assurances Mutuelles du Crédit Agricole (CAMCA), société d'assurance mutuelle à cotisations variables, entreprise régie par le Code des Assurances, soumise au contrôle de l'ACPR 4 place de Budapest, CS 92459, 75436 Paris Cedex 09, immatriculée auprès de l'INSEE sous le numéro SIRET 784 338 527 00053, dont le siège social est situé 53, rue La Boétie, 75008 Paris.

(3) Prestation exécutée par NEXECUR PROTECTION (pour lequel le Crédit Agricole agit en qualité de mandataire), SAS au capital de 12 547 360 euros, Siège social : 13, rue de Belle Ile 72190 COULAINES, SIREN 799 869 342 RCS LE MANS, Autorisation d'exercer CNAPS AUT-072-2113-07-09-20140389180 « l'autorisation d'exercice ne confère aucune prérogative de puissance publique à l'entreprise ou aux personnes qui en bénéficient ».

(4) Volume et disponibilité différents selon la salle, Informations sur le volume disponible en agence

Succession

Frais facturés pour les opérations liées aux successions ouvertes à compter du 13 novembre 2025

Mineurs		GRATUIT
Majeurs		
Montant total des soldes des avoirs < 6 000 €		GRATUIT
Montant total des soldes des avoirs ≥ 6 000 €		
En cas de justification par l'héritier de sa qualité d'héritier[1]	Succession non complexe[2]	GRATUIT
	Succession complexe[2]	1 % DU MONTANT TOTAL DES SOLDES DES AVOIRS DANS LA LIMITE DE 850 €

Frais facturés pour les opérations liées aux successions ouvertes **à compter du 5 octobre 2026**

Mineurs	GRATUIT
Majeurs	
Montant total des soldes des avoirs < 10 000 €	GRATUIT
Montant total des soldes des avoirs ≥ 10 000 €	1 % DU MONTANT TOTAL DES SOLDES DES AVOIRS DANS LA LIMITE DU MONTANT FIXÉ PAR LA RÉGLEMENTATION[3]

Le **montant total des soldes des avoirs** est composé de l'addition des soldes existants au jour du décès sur chacun des comptes ouverts dans les livres de la Caisse régionale suivants : compte de dépôt, compte sur livret (CSL) et autres produits d'épargne constitués sur la base du CSL, livret A, livret de développement durable et solidaire (LDDS), livret d'épargne populaire (LEP), plan d'épargne populaire (PEP), livret jeune, compte épargne logement (CEL), plan épargne logement (PEL) et compte épargne d'assurance pour la forêt (CIFA). **Dans le cas où le défunt détenait un ou plusieurs comptes utilisés pour un usage professionnel ouverts à son nom, le solde des avoirs de ces comptes est pris en compte pour le calcul du montant total du solde des avoirs. Pour les comptes joints, le montant total du solde est pris en compte.**

Exonération des avoirs détenus en assurance-vie.

1 En application de l'article L. 312-1-4-1 du code monétaire et financier, l'héritier justifie de sa qualité d'héritier soit par la production d'un acte de notoriété, soit par la production de l'attestation prévue au cinquième alinéa de l'article L. 312-1-4 du code monétaire et financier.

2 En application de l'article L. 312-1-4-1 du code monétaire et financier, les opérations liées à la succession sont manifestement complexes dans l'une des situations suivantes :
- en cas d'absence d'héritiers mentionnés au 1° de l'article 734 du code civil c'est-à-dire les enfants du défunt et leurs descendants.
- en cas de présence d'un contrat de crédit immobilier en cours à la date du décès,
- en cas de présence d'un ou plusieurs comptes à clôturer du défunt de nature professionnelle,
- en cas de constitution de sûretés sur les comptes et produits d'épargne à clôturer,
- en cas d'existence d'éléments d'extranéité (par exemple : résidence habituelle du défunt ou d'un héritier à l'étranger).

3 Montant prévu par l'article D312-1-3 du code monétaire et financier et revalorisé annuellement. Par exemple, le montant en vigueur au 29 décembre 2025 était de 857 euros.

Autres services

Pleinchamp[1] Accès au site www.pleinchamp.com (hors Pleinchamp Pro)	Gratuit
Tarif de l'abonnement à Pleinchamp Pro	9,90 € /mois[2]
Pleinchamp Pro est un service d'informations sur les thématiques suivantes :	
Météo locale personnalisable	
Analyses et avis d'experts des marchés Elevage	
Analyses et prospectives des marchés Grandes culture	
Analyses et avis d'experts Energie	
Analyses et avis d'experts Azote	
Fiches pays afférentes à la filière viti-vinicole	

Il inclut également des contenus éditoriaux réservés aux Clients de Pleinchamp Pro.

(1) Pleinchamp Pro est un service proposé par la SAS Pleinchamp, société par action simplifiée au capital de 3 290 100 euros, immatriculée au RCS de NANTERRE sous le numéro 432 556 900, ayant son siège social 12 place des États-Unis 92127 Montrouge Cedex.

(2) La durée minimale de l'abonnement Pleinchamp Pro est de 12 mois, période à l'issue de laquelle la résiliation est possible à tout moment.

Cartographie des zones européennes

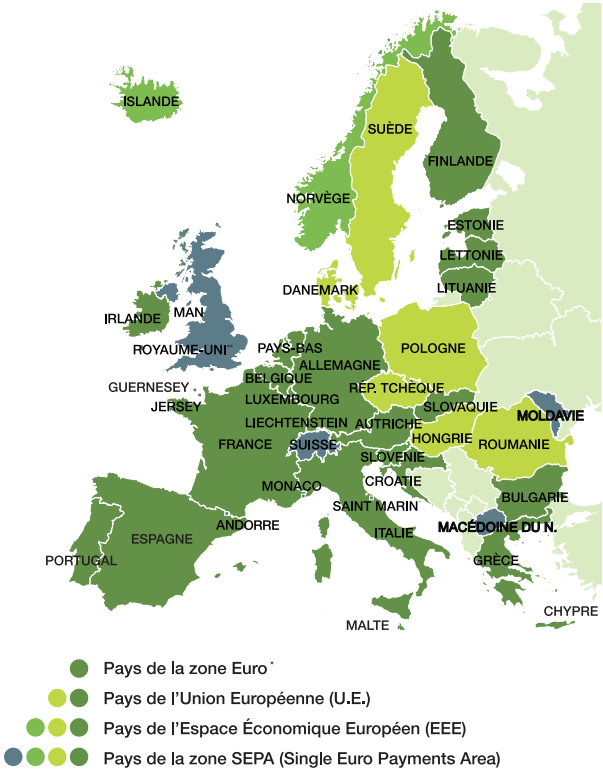

* Monaco, Andorre et le Vatican utilisent l'euro comme monnaie nationale mais ne font pas partie des pays de la zone euro.

** Le Royaume Uni ne fait plus partie de l'UE depuis le 1er février 2020 mais reste pays membre de la zone SEPA.

Le Vatican et Andorre ont intégré la zone SEPA au 01/03/2019.

Pays de la zone SEPA :

- Pays de l'Union Européenne en zone euro : Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre (partie grecque), Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Portugal, Slovaquie, Slovénie, Croatie.
- Pour la France : départements et régions d'outre-mer (Guadeloupe, Martinique, Guyane, Réunion et Mayotte), territoires de Saint-Pierre-et-Miquelon, Saint-Barthélemy et la partie française de Saint-Martin.
- Pays de l'Union Européenne en zone non euro : Danemark, Hongrie, Pologne, République Tchèque, Roumanie, Suède,
- Pays de l'Espace Economique Européen : Islande, Liechtenstein et Norvège.
- Principauté de Monaco, Saint Marin, Ile de Jersey, Ile de Guernesey, Ile de Man, le Vatican et Andorre.
- Macédoine du Nord, Moldavie, Royaume-Uni et Suisse

Résoudre un litige

Conformément à nos engagements relationnels *(cf : www.credit-agricole.fr/ca-lorraine/particulier/informations/reclamation-mediation.html)*, la prise en charge de toute réclamation sera confirmée sous 10 jours ouvrables. Nous nous engageons à vous répondre sous 15 jours ouvrables. Si une analyse plus approfondie de votre dossier est nécessaire, nous vous en informerons et vous répondrons sous 2 mois.

Pour les réclamations rentrant dans le cadre de la Directive sur les Services de Paiement DSP2, ce délai de réponse est fixé à 17 jours* avec un délai maximal pouvant être exceptionnellement porté à 40 jours*. *(*calendaires)*

LES VOIES DE RECOURS INTERNES

L'AGENCE

Votre conseiller ou votre directeur d'agence sont vos interlocuteurs privilégiés. Contactez-les par tout moyen à votre convenance : directement en agence, par téléphone, par écrit ou via Internet. Vous trouverez les coordonnées de votre agence sur votre relevé de compte.

LE SERVICE QUALITÉ RELATION CLIENTS

Si la solution proposée par votre agence ne vous donne pas satisfaction, le service Qualité Relation Clients répondra à tout écrit adressé à :

Crédit Agricole Mutuel de Lorraine - Service Qualité Relation Clients
CS 71700 - 54017 Nancy Cedex
Ou par mail : qualite.relation.clients@ca-lorraine.fr

Cas particuliers des contrats d'assurances

Si la réclamation porte sur le contrat lui-même (garanties, taux, ...), vous pouvez consulter le site https://www.ca-assurances.com/nous-contacter/ ou écrire à :

- Pour un contrat d'épargne, assurance-vie, retraite, prévoyance, décès PREDICA - Relation et Service Clients 16-18 Boulevard de Vaugirard 75724 PARIS Cedex 15
- Pour un contrat d'assurance dommages (auto, habitation et autres), santé : PACIFICA - Service consommateurs 8-10 Boulevard de Vaugirard 75724 PARIS Cedex 15
- Pour un contrat de prévoyance, obsèques ou assurance emprunteurs : CRÉDIT AGRICOLE ASSURANCES - SERVICE RÉCLAMATION - TSA 82222 59652 VILLENEUVE D'ASCQ CEDEX

LES VOIES DE RECOURS EXTERNES

Si les recours internes n'aboutissent pas à une résolution de votre différend ou sans retour après un délai de deux mois suite à une première réclamation écrite, vous pouvez vous adresser gratuitement à un médiateur ou intenter une action au civil (Directive MIF2 des marchés des Instruments Financiers).

LE MÉDIATEUR

Le Médiateur Bancaire de la Consommation est une personnalité extérieure et indépendante, gage d'impartialité dans la recherche d'une solution amiable aux litiges entre le Crédit Agricole Mutuel de Lorraine et toute personne physique n'agissant pas pour des besoins professionnels. Son champ de compétence est défini dans la charte de la médiation.

Le médiateur - CS 151 - 75422 PARIS Cedex 09
Monsieur Xavier de Kergommeaux, Médiateur de la Consommation
Crédit Agricole de Lorraine, 68 Avenue d'Iéna 75116 Paris.
Mail : ker@kergommeaux-mediateur-consommation.fr
Site: www.kergommeaux-mediateur-consommation.fr

Cas particuliers

- Pour les produits ou marchés financiers :
  Le Médiateur de l'Autorité des Marchés Financiers, 17 Place de la Bourse - 75082 Paris Cedex 02 ou sur le site http://www.amf-france.org.
- Pour les produits d'assurances (hors commercialisation) :
  Le Médiateur de l'Assurance, La Médiation de l'Assurance - TSA 50110 -75441 Paris Cedex 09 ou sur le site www.mediation-assurance.org.

Dans le cas où un litige pour une entreprise porte sur des difficultés de financement, le Médiateur du crédit aux entreprises est le recours externe. Accéder au site permettant la saisine du médiateur de crédit aux entreprises : https://mediateur-credit.banque-france.fr
Pour tout litige relatif à un contrat ou une opération réalisé(e) en ligne, le Client peut recourir à la plateforme Européenne de Règlement des Litiges en Ligne accessible à l'adresse Internet suivante : https://webgate.ec.europa.eu/odr.

Pour plus d'informations

Rendez-vous en agence
ou sur www.credit-agricole.fr/ca-lorraine
(gratuit hors coût du fournisseur d'accès Internet)

En cas d'urgence...

Signaler la perte, le vol ou l'utilisation frauduleuse de sa carte bancaire

(+33) 9 69 39 92 91
Appel non surtaxé,
coût selon opérateur.
Service disponible 24 h/24, 7 J/7

Faire opposition sur un chèque ou un chéquier

(+33) 9 69 39 92 91
Appel non surtaxé,
coût selon opérateur.
Service disponible 24 h/24, 7 J/7

Déclarer un sinistre Auto, Habitation, Garantie des Accidents de la Vie

0800 810 812
Service et appel gratuits

Déclarer un litige dans le cadre du contrat Protection Juridique Pleins Droits

0800 813 810
Service et appel gratuits

Document informatif à vocation non publicitaire - Réf COM 3534 - 11/2025 - Imprimé par DigitOffset- Ne pas jeter sur la voie publique.

fournisseur d'accès Internet).

La souscription de certains produits et services est soumise à conditions et/ou à l'accord de la Caisse Régionale. Renseignez-vous auprès de votre agence.
Nos tarifs ne sont pas soumis à TVA sauf si l'indication TTC est mentionnée.
Ce document est un extrait des conditions générales de banque applicables aux professionnels et associations au 1er janvier 2026. Nos conditions générales de banque sont consultables auprès de l'ensemble de nos agences et sur Internet www.credit-agricole.fr/ca-lorraine

Édité par Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel de LORRAINE. Société coopérative à capital variable. Etablissement de crédit. Société de courtage d'assurances. 775 616 162 RCS METZ. Siège social : 56-58, avenue André MALRAUX 57000 METZ. Immatriculée au Registre des Intermédiaires en Assurance sous le numéro 07 022 719. Identifiant unique CITEO: FR234323_ 03XVXZ. Adresse postale : CS 71700 54017 NANCY CEDEX.
Agréée et contrôlée par l'Autorité de Contrôle Prudentiel : 61 rue Taitbout, 75436 Paris Cedex 09. Voir le site : www.banque-france.fr
Contrôlée par Crédit Agricole S.A. : 91 boulevard Pasteur – 75710 Paris Cedex 15
Contrôlée par l'Autorité des Marchés Financiers : 17 place de la Bourse – 75082 PARIS Cedex 02